

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 15 décembre 2022

portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'attaché
d'administration hors classe de l'État au titre de l'année 2023

NOR : TREK2236024A

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre Ier du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTECT en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2023 ;

Arrête

Article 1^{er}

Les treize agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe de l'Etat au titre de l'année 2023 :

| | | |
|-----|---------------|--------------|
| M. | BAUDRY | (Philippe) |
| Mme | BONHOTAL | (Nadine) |
| M. | CONAN | (Christophe) |
| M. | GRENON | (Bruno) |
| M. | LALLEMAND | (Olivier) |
| Mme | MAHEUT | (Eliane) |
| Mme | MONNIER | (Véronique) |
| Mme | MORIN | (Françoise) |
| Mme | NAVARRÉ | (Laurence) |
| M. | ROBIN | (Guy) |
| Mme | SUDRE-MONTOYA | (Dominique) |
| M. | THEVENON | (Philippe) |
| Mme | WINTGENS | (Catherine) |

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 15 décembre 2022

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,